Année académique 2019 - 2020 Catégorie Pédagogique

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : peda.mons@helha.be

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 38 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.1			
Code	PEIM2B38PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte **David GORET** (david.goret@helha.be) HELHa Campus Mons **Sarah DEMEIRE** (demeires@helha.be) HELHa Gosselies **Manon MESPLOMB** (manon.mesplomb@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut **Aude VANGILBERGEN** (vangilbergena@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral, de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B38PPA	Maîtrise orale et écrite de la langue française	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B38PPA	Maîtrise orale et écrite de la langue française	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Année académique 2019-2020 Catégorie Pédagogique

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	22_PEIM2B38PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Aude VANGILBERGEN** (vangilbergena@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant 99% de graphies correctes.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral, de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

· Expression écrite : rédaction de divers types de textes (notamment textes en "je", consignes...); travail sur des aspects précis de la langue écrite (rappels et précisions)

· Orthographe : travail de réflexion sur sa propre maîtrise de l'orthographe, exercices divers d'entraînement, travail individualisé

Expression orale: exercices divers

Démarches d'apprentissage

Démarches diversifiées qui exigent de l'étudiant une participation active, en classe et à domicile

Dispositifs d'aide à la réussite

Organisation de moments centrés sur les questions individuelles des étudiants

Pratique de l'évaluation formative

Fiche navette

Prise en compte des difficultés des étudiants dans l'organisation du cours

Ouvrages de référence

Le guide de grammaire française, C. Cherdon

Antidote

Un dictionnaire, Robert par exemple

un référentiel de conjugaison
un référentiel orthographique (mémento)

Supports

Notes de cours
Fiche navette personnelle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une partie de l'examen portera sur la production orale et s'évaluera hors session.
La partie écrite s'évaluera en session.
Des points seront également attribués à la fiche navette.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE
En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).